

**CHAQUE JOUR LES CHAPELAINS DE PARAY-LE-MONIAL  
CÉLÈBRENT L'EUCARISTIE AUX INTENTIONS DES PÈLERINS.**

*« Aux mérites de l'offrande de son Fils sur l'autel,  
le Père ne peut rien refuser »  
(Saint Jean-Marie Vianney, Curé d'Ars)*

**N'HÉSITÉZ PAS À FAIRE CÉLÉBRER  
UNE MESSE À VOS INTENTIONS**

**Demander qu'une messe soit célébrée à une intention est un acte de foi en la puissance du sacrifice du Christ.**

**La célébration des messes** peut être demandée :

- pour un défunt, un malade, un parent, un ami, soi-même, l'Église, la paix dans le monde, la justice, etc.
- en action de grâces pour un anniversaire, un jubilé, une guérison, une paix recouvrée, un jeune couple, un prêtre, etc.

**Offrir une messe pour une intention** s'accompagne traditionnellement, dans la mesure du possible, d'une offrande que reçoit le prêtre qui célèbre cette messe.

**Il ne s'agit en aucun cas d'un commerce.**

Un prêtre ne peut recevoir qu'une offrande d'intention par jour, même s'il célèbre plusieurs messes. C'est plutôt une occasion, pour les Fidèles de contribuer à la vie de l'Église et, en particulier, de soutenir la vie matérielle de leurs prêtres.



Vous pouvez aussi déposer vos intentions de messe sur  
[www.sacrecoeur-paray.org](http://www.sacrecoeur-paray.org)



*« Réjouissez-vous  
parce que vos noms  
se trouvent inscrits  
dans les cieux. »  
Luc 10, 20*

**FAITES  
CÉLÉBRER  
DES MESSSES  
AU SANCTUAIRE  
DU SACRÉ-COEUR**

 Le Sanctuaire  
du  
**Sacré-Cœur**  
Paray-le-Monial

[WWW.SACRECOEUR-PARAY.ORG](http://WWW.SACRECOEUR-PARAY.ORG)

# FORMULAIRE D'OFFRANDE DE MESSE

Merci d'écrire très lisiblement (en majuscules)  
et de cocher les cases correspondantes.

M.  Mme  Mlle

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :  Tél :

E-mail :

Votre e-mail nous sert uniquement pour vous confirmer  
la réception de votre demande de messe(s).

Si vous souhaitez aussi recevoir la newsletter du Sanctuaire  
(prières, dates des événements etc.) merci de bien vouloir cocher cette case :

## JE SOUHAITE FAIRE CÉLÉBRER :

Nb de messes/  
neuvaine/Trentain

Messe(s)  x 17 € =  €

Neuvaine(s)  x 170 € =  €

La Neuvaine est une messe quotidienne pendant 9 jours consécutifs.

Trentain(s)  x 550 € =  €

Le Trentain est une messe quotidienne pendant 30 jours consécutifs.

Je règle en espèces }  
 Je joins un chèque de } la somme de :  €  
à l'ordre de **O.D.P** ou **Oeuvres du Pèlerinage**

**! N.B : les offrandes de messes n'ouvrent pas droit à un reçu fiscal.**

## INTENTIONS DE MESSES

! Une seule intention par messe/neuvaine/trentain demandé.

Vivant (V)  
ou Défunt (D)

**Votre intention pour la première messe/neuvaine/trentain :**

V  D

**Votre intention pour la deuxième messe/neuvaine/trentain :**

V  D

**Votre intention pour la troisième messe/neuvaine/trentain :**

V  D

**Votre intention pour la quatrième messe/neuvaine/trentain :**

V  D

**Votre intention pour la cinquième messe/neuvaine/trentain :**

V  D

**Pour plus de 5 messes, joindre les intentions sur une feuille annexe.**

**J'adresse le tout à :** Oeuvres du Pèlerinage  
Service des messes  
BP 40 104  
71 603 Paray-le-Monial Cedex  
**Tél.** mardi matin : 03 58 42 20 49  
**Courriel :** [secretariatdesmesses@paray.org](mailto:secretariatdesmesses@paray.org)

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en écrivant (ou téléphonant) à :  
Services des messes BP 40 104 71 603 Paray-le-Monial Cedex. ou à [secretariatdesmesses@paray.org](mailto:secretariatdesmesses@paray.org)  
© photos : A. Furgala.